

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS D'AMBILLY**
Séance du 2 avril 2025

Nombre de membres en exercice : 9 Présents : 7 Votants : 7	Délibération N°422/2025 Approbation du compte administratif 2024 et affectation des résultats
---	--

Le mercredi 2 avril 2025 à 09h00, le Conseil d'Administration du CCAS d'Ambilly s'est réuni, salle du Conseil du Clos Babuty, sous la présidence de Monsieur le Président, Guillaume MATHELIER

Date de la convocation : 13/03/2024

Présents ou représentés :

M. Guillaume MATHELIER, M Laurent GILET, Mme Christiane GROS, Mme Bertilla LE GOC, Mme Rabia HADDADI, M André BURNIER, M Giuseppe SCARIATTI, Mme Hélène VIGNAGA.

Absents : M Roland MARTIN

Pouvoirs :

Mme Hélène VIGNAGA a donné pouvoir à M André BURNIER

Mme Bertilla LE GOC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Social N°422/2025 : Approbation du compte administratif 2024 et affectation des résultats

Rapporteur : M. Laurent GILET, vice- Président du CCAS

Le compte administratif du Budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2024 et son résultat montrent une gestion au plus proche des besoins des usagers en lien avec le contexte actuel.

Le Président étant absent, il ne prend pas part au vote.

1 - Le compte administratif se résume comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT

Chapitre	BP 2024	Réa 2024
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	45 928,60 €	23 452,04 €
023-Virement section de fonctionnement		
011 - Charges à caractère général	1128,00 €	979,80 €
60623 - Alimentation	300,00 €	0,00 €
60632 - fournitures petits équipements	500,00 €	856,25 €
6064- fournitures non stockées	0,00 €	123,55 €
611 - prestations de services	0,00 €	
611 - prestations de services	268,00 €	0,00 €
611 - prestations de services	0,00 €	0,00 €
6241 - Transport	60,00 €	0,00 €
6236 - catalogues et imprimés	0,00 €	0,00 €
023-Virement à la section d'investissement	22 184,16 €	0,00 €
042 - Opérations d'ordre entre section	2532,00 €	2531,94 €
Amortissements	2532,00 €	2531,94 €
65 - Autres charges gestion courante	20 084,44 €	19 940,30 €
6558 - contributions obligatoires	350,00 €	0,00 €
65133 - Secours d'urgence	5 000,00 €	2 172,30 €
65134 - aides	9 934,44 €	3 763,00 €
65138-Autres secours	4800,00	9 950,00 €
65748-Subvention de fonctionnement		3 975,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	45 928,60 €	46 184,60 €
002 - Excédent antérieur reporté Fonctionnement	24 128,60 €	24 128,60 €
70 - Produits des services	1 500,00 €	2 056,00 €
7031 - Concessions cimetière	1 500,00 €	2 056,00 €
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	0,00 €	0,00 €
74 - Dotations et subventions	20 000,00 €	20 000,00 €
7474 - subvention commune	20 000,00 €	20 000,00 €
75 - Autres produits de gestion	300,00 €	0,00 €
75888 - autres produits divers	300,00 €	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2024	Réa 2024
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30 000,00 €	21447,00 €
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté		
21 - Immobilisations corporelles	30 000,00 €	0,00 €
21828 - Autres matériels de transport	30 000,00	21 447,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	30 000,00 €	9 247,78 €
001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	6 715,84 €	6 715,84 €
021- Virement de la section de fonctionnement	22 184,16 €	
040 - Opérations d'ordre entre section	2532,00 €	2531,94 €
281848 - amortissement matériels	2532,00	2531,94 €

2 – Affectation du résultat :

Le **résultat de fonctionnement** résulte non seulement de la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement de l'année mais également de la reprise du résultat de l'année précédente. Il s'élève pour 2024 à **22 732,56 €**.

	RECETTES	DEPENSES	DIFFERENCE
EXERCICE 2024	22 056,00	23 452,04	- 1 396,04
EXCEDENT 2023 REPORTE	24 128,60		24 128,60
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	46 184,60	23 452,04	22 732,56

Le **résultat d'investissement** résulte non seulement de la différence entre les dépenses et les recettes d'investissement de l'année mais également de la reprise du résultat de l'année précédente.

Il s'élève pour 2024 à - **12 199,22 €**.

	RECETTES	DEPENSES	DIFFERENCE
EXERCICE 2024	2 531,94	21 447,00	- 18 915,06
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2022 REPORTE	6 715,84		6 715,84
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023	9 247,78	0,00	- 12 199,22

- **Report de l'excédent en section de fonctionnement pour un montant de 12 199,22 € au compte 1068 002 « résultats de fonctionnement reporté » 10 533,34 €**

Il est proposé au conseil d'administration :

- **D'APPROUVER le compte administratif du budget CCAS**
- **D'APPROUVER le report du résultat tel que proposé ci-dessus.**

Le Conseil d'administration,

Après avoir entendu le rapporteur,
Après délibéré,
à l'UNANIMITE

Décide :

- d'adopter le Compte administratif 2024 ainsi que l'affectation des résultats

Fait et délibéré le 3 avril 2025,

La secrétaire de séance



Bertilla LE GOC

Le Président Maire

Guillaume MATHELIER

Guillaume MATHELIER



Pièce jointe :

- Compte administratif 2024

Télétransmis le :

Publiée sur le site internet le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.